

Rapport de l'exercice 2006/2007

Lecture faite lors de l'assemblée générale ordinaire de la FMP du 31 mai 2007, 13 h 15, Hôtel Arte, Riggenschtrasse 10, 4601 Olten

RUDOLF HOHENDAHL-FIACCO

Après la démission inopinée d'Ingrid Wyler en tant que présidente l'automne dernier, le comité a dû s'arranger et la présidence ad intérim est assurée depuis lors par le secrétaire. Notre ex-présidente a mis en place le réseau avec tout son savoir-faire et toute son intelligence, ce qui fait que la FMP a été présente aux sites et moments importants.

Beaucoup de choses ont changé dans l'environnement de la médecine de premier recours, et la roue du changement continue à tourner gaillardement, pas tellement pour notre bien, comme nous le ressentons tous.

Les affaires dans le domaine d'influence de la FMP sont pour l'essentiel la création de la carte d'assuré (CA)/Health Card (HC), le travail de Madame Wyler à la Commission fédérale de protection contre les radiations, le travail avec les médecins de premier recours aux projets de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la participation aux séances de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) sur la politique de santé nationale, sans oublier la participation aux séances de la Chambre médicale avec droit de motion.

L'attachement à la SSMG est déjà une tradition, la FMP étant invitée chaque année au séminaire des cadres au Bürgerstock.

Carte d'assuré/Health Card

Ce projet, lancé par la Confédération, est en principe soutenu dans son idée, mais se heurte à une très forte résistance de

notre part, de celle des médecins de premier recours et même de la FMH, avec sa planification, la question de financement toujours ouverte, certains aspects de la protection des données et autres détails. La FMP a fait parvenir le 25 octobre au Conseiller fédéral Couchepin une prise de position critique détaillée, comprise dans la ratification de l'association d'intérêts, qui considère que les supposés avantages de ce projet ne sont pas adéquats aussi bien en ce qui concerne leur praticabilité, leur fonctionnalité technique et surtout leur côté économique. Le programme de cette affaire éminemment politique est pour l'heure incertain; ce qui est certain par contre, c'est que ce projet ambitieux présente trop de points faibles, et dépend finalement de la disponibilité de la base, qui ne connaît absolument rien des conséquences financières d'une part, et de l'autre est bien loin de remplir les conditions TI, car le dossier électronique est indispensable à la mise en pratique de ce méga projet. Avec l'adaptation aux nouvelles options, un horizon de 5 à 10 ans est envisageable. En outre: sans l'intervention de la FMP à la FMH, les médecins de premier recours n'auraient même pas été présents dans les hearings, et le délégué TI de la SSMG écrit dans «PrimaryCare» des comptes-rendus sur ce projet et les possibilités/risques de son application.

Commission fédérale de protection contre les radiations

Madame Wyler est la seule médecin généraliste déléguée dans cette commission



Dr méd. Rudolf Hohendahl

et tentera encore jusqu'à la fin 2007 d'avoir une influence positive sur les ordonnances nous concernant.

OFSP

Avec les grandes sociétés de médecine de premier recours, nous discutons de questions importantes en politique de santé et nous impliquons – là où nous le jugeons judicieux – dans les projets de l'OFSP. Au cours de ces dernières années, il s'est surtout agi de la campagne nationale de vaccination contre la grippe. Lors de notre dernière séance au printemps dernier, la FMP a demandé à l'OFSP de prendre position sur la problématique du concept de valeur intrinsèque, faussant la concurrence et discriminant très nettement les médecins généralistes depuis

l'introduction du Tarmed. Le Professeur Zeltner, Directeur de l'OFSP, attendait depuis longtemps déjà cette question et s'est dit étonné qu'il n'y ait encore eu aucune intervention à ce propos. Mais il n'est responsable de rien en la matière, car il s'agit d'un contrat entre la FMH et santésuisse. Si la voie juridique est envisagée, c'est à la Commission de la concurrence (Comco) qu'il faut s'adresser.

CDS

La présence de la FMP à la séance de dialogue de la CDS sur la politique de santé nationale a été possible grâce à Madame Wyler. La dernière séance a eu lieu l'automne dernier à Bâle, où le Conseiller fédéral Couchepin s'est exprimé sur l'importance de la médecine de famille, de même que certains représentants de la CDS. Les grands sujets ont été les problèmes du service d'urgence et les possibilités d'améliorer l'intérêt pour la formation postgraduée en médecine générale. Des options de solutions ont été largement discutées dans des groupes composés de médecins et de représentants des autorités. Il a été affirmé que le médecin généraliste est et doit rester le spécialiste des urgences ambulatoires. L'assistantat au cabinet est reconnu comme étant une partie capitale de la formation, et les cantons doivent intervenir dans son financement, mais ceci de manière ciblée et limitée dans le temps.

FMH

La FMP a eu accès à la restructuration du chantier FMH. L'ancienne Conférence des Présidents (CP) consultative a été remplacée par l'Assemblée des délégués (AD), moins nombreuse, qui gère les affaires courantes de la FMH. La FMP n'y a aucun siège, mais les femmes médecins y envoient une déléguée nommée en séance plénière, controversée d'ailleurs. Quant à l'introduction d'un forfait de dérangement longtemps attendu par les

médecins de premier recours, ces derniers ne sont pas parvenus à trouver une solution satisfaisante: cela nous fait très mal, le résultat des tractations est peu glorieux.

Le dérangement est presque un forfait d'urgence, et les tarifs d'origine pour les véritables consultations d'urgence ont été nettement revus à la baisse. La neutralité des coûts s'avère en béton armé et ne peut être «infléchie». Ce résultat est tout à l'opposé de la revalorisation de la médecine de famille déclarée à la séance nationale de la CDS à Bâle.

SSMG

La FMP n'a pas pu participer au dernier séminaire des cadres de la SSMG au Bürgenstock. Le thème principal de cette année était «Meilleures conditions de travail pour les médecins de premier recours». Deux motions importantes ont été traitées par la suite: la première, celle du collègue bernois, de sortir de la FMH – souhait déjà plusieurs fois exprimé ailleurs – et l'autre la création d'une nouvelle organisation «Médecins généralistes suisses» proposée par Soleure, dont les membres proviendraient de toutes les sociétés de médecine générale (SSMG, SSMI, SSP et FMP). La proposition de sortie de la FMH a été rejetée, comme peu judicieuse à l'heure actuelle, par contre la proposition soleuroise a été largement acceptée. Je pense qu'une vive discussion va s'engager sur ce thème sans aucun doute particulier, à suivre dans «PrimaryCare» et espérons-le aussi dans ARS MEDICI (voir «PrimaryCare» 20/21 du 25.5.07, éditorial).

C'est avec cet aperçu que je voudrais terminer mon rapport de président ad intérim, et vous inciter à voter pour la future présidence, sans rappeler encore les années Ingrid Wyler (un hommage complet lui a été rendu dans ARS MEDICI 1/2007): pendant des années, elle a fait le maximum pour que la FMP soit ce

Président
Dr méd. Hans-Ulrich Bürke
Altstetterstrasse 150
8048 Zürich
Tél. 044-431 77 87

Viceprésident
Dr méd. Guy Evéquoz
Rue du Mont 16
1958 St-Léonard
Tél. 027-203 41 41

Caissier
Dr méd. Thomas Zünd
Bahnstrasse 16
Postfach 130
8603 Schwerzenbach
Tél. 044-825 36 66

Pastprésident
Dr méd. Rudolf Hohendahl
Zürcherstrasse 65
8406 Winterthur
Tél. 052-203 04 21

FMP sur Internet: www.fmpnet.ch

*Die deutsche Fassung ist in
ARS MEDICI 17/07 erschienen.*

qu'elle est aujourd'hui, et nous tous voulons tenter, toujours avec son appui, de faire que la FMP puisse imposer son désir le plus cher, à savoir le maintien de la médecine ambulatoire suisse en pratique libérale. ■

Rudolf Hohendahl-Fiacco
Président ad intérim de la FMP

Traduction: G.-A. Berger